

Théâtre filière préprofessionnelle



Fédération des Écoles
Genevoises de Musique

PLAN D'ÉTUDES DU THÉÂTRE FILIÈRE PRÉPROFESSIONNELLE DU CMG

INTRODUCTION

La filière préprofessionnelle du Conservatoire de musique de Genève est destinée aux élèves particulièrement motivés et talentueux. Son but est de proposer une formation théâtrale globale et intensive permettant de préparer au mieux les élèves aux concours d'entrée des hautes écoles de théâtre.

Les matières enseignées, les options pédagogiques et les compétences attendues des élèves correspondent aux exigences des hautes écoles de théâtre.

Les cours d'interprétation sont dispensés par des acteurs ou metteurs en scène reconnus et actifs au sein de la profession. Contrairement aux écoles qui dispensent un enseignement individuel fondé sur le rapport privilégié maître - élève, les cours proposés par le CMG sont collectifs et l'enseignement diversifié.

Le grand nombre de professeurs et la pluralité des points de vue esthétiques visent à donner aux élèves une vision objective de leur futur métier.

Comme dans la grande majorité des écoles professionnelles de théâtre, la pratique du jeu théâtral est décomposée et les unités dégagées sont travaillées séparément. C'est ainsi que l'on distingue le travail de la voix du travail du corps. Le travail de la voix est à son tour décomposé en différentes disciplines : diction, chant et rythmique. Il en va de même pour le travail corporel qui sera abordé par la danse, le mime ou les arts martiaux.

L'aspect théorique de la formation est abordé sous différentes formes : cours de dramaturgie, analyse de textes, histoire du théâtre, conférences, séminaires, études comparées de mises en scène, confrontation de diverses esthétiques et visionnement de documents d'archives. L'élève acquiert des connaissances étendues en lien avec le répertoire, les origines et l'évolution du théâtre. Il peut ainsi développer ses facultés d'analyse et aiguiser son esprit critique.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Filière préprofessionnelle		
Première année	Deuxième année	Troisième année
Examen éliminatoire	Examen éliminatoire	Examen

Diplôme d'art dramatique préprofessionnel ↑

PROGRAMMES

Durée

3 ans

Prérequis

Avoir réussi le test d'admission

Être âgé de 18 ans au moment de l'inscription

Le passage en 2^e année de formation, respectivement en 3^e année de formation, est conditionné par la réussite de l'examen de fin d'année

Tout échec aux examens est éliminatoire

Programme hebdomadaire

La formation propose 56 heures de cours hebdomadaires répartis comme suit

Arts martiaux: 2 heures

Chant, pose de voix: 8 heures

Danse: 3 heures

Diction, poésie, lecture à vue: 3 heures

Dramaturgie: 2 heures

Interprétation: 27 heures

Mime, improvisation: 4 heures

Rythme et percussion: 3 heures

Technique du texte: 4 heures

L'élève détermine son programme à partir des cours proposés.

Il doit suivre au minimum 15 heures de cours par semaine.

Contenus

Compréhension des enjeux dramaturgiques

Développement des connaissances dramatiques

Développement de la personnalité

Développement des facultés d'analyse

Diction, éloquence, respiration

Intelligence du texte

Invention, créativité, imagination

Langage corporel

Maîtrise vocale et rythmique

Pratique collective

Présence scénique

Relation au partenaire

Objectifs ou compétences attendues des élèves

Disposer de connaissances dramatiques étendues

Disposer de connaissances dramaturgiques approfondies

Disposer de nombreuses compétences physiques et vocales

Donner corps aux personnages

Donner sens au discours

Faire preuve d'écoute et d'attention

Faire preuve d'engagement et de détermination

Faire preuve de maîtrise de soi
Maîtriser l'espace et le langage scénique
Maîtriser les codes de la versification française
Manifester ses intérêts pour la vie et le monde théâtral
Rendre intelligibles les enjeux dramaturgiques

Modalités de formation

Analyse des grandes pièces du répertoire classique ou moderne
Analyse des enjeux dramaturgiques des textes travaillés
Analyse des objectifs et des comportements du personnage
Débats autour des spectacles présentés lors de la saison théâtrale
Conférences données par des professionnels invités (dramaturges, scénographes...)*
Études de textes (sens, rythme, phrasé, respiration)
Exercices de diction et de versification (articulation, accents toniques, lecture à vue)
Exercices vocaux (chant, respiration, rythme)
Exercices corporels (danse, arts martiaux, mime)
Exercices rythmiques (théâtre musical, percussion)
Improvisation autour de thèmes variés
Interprétation de scènes dialoguées du répertoire classique et moderne
Lecture et découverte du répertoire
Mise en scène de pièces
Présentations de spectacles
Stages intensifs d'interprétation*
Travaux d'élèves (mise sur pied de spectacles, créations personnelles)
Visionnement de documents d'archives (études comparée de mises en scènes)

*** Stages intensifs d'interprétation**

En plus du cursus hebdomadaire, 2 stages intensifs, débouchant sur des présentations publiques, sont proposés chaque année.

- 1 stage réservé aux élèves de 1^{re} année, dirigé par un de leurs professeurs
- 1 stage réservé aux élèves de 2^e et 3^e années, dirigé par un maître invité

1^{re} année

Pour participer au stage, les élèves de 1^{re} année doivent se présenter au test de sélection qui a lieu fin décembre. Ce test, qui intervient 4 mois après le début de la formation, constitue la première évaluation en cours d'études. Parmi la vingtaine de candidats, le jury sélectionne les 10 ou 12 élèves les plus prometteurs. Ceux dont les qualités sont jugées insuffisantes poursuivent leur cursus hebdomadaire.

2^e et 3^e années

En principe tous les élèves de 2^e et 3^e années participent au stage. Toutefois, si le nombre d'élèves est trop élevé, un test de sélection peut être organisé.

*** Conférences et séminaires**

Chaque année, 2 ou 3 intervenants extérieurs, représentatifs des métiers de la scène, sont invités : scénographes, metteurs en scène, dramaturges, écrivains. Leurs apports permettent d'acquérir une vision synthétique des divers aspects de l'art théâtral.

Evaluation

Les sessions d'examens ont lieu en fin d'année scolaire devant un jury composé du corps professoral et de 2 professionnels invités (acteurs ou metteurs en scène).

Les examens sont éliminatoires, l'élève qui échoue n'a pas la possibilité de redoubler.

Celui qui ne se présente pas est exclu de la filière.

Exemples de programmes d'examens

1^{re} année (éliminatoire)	2^e année (éliminatoire)	3^e année (diplôme)
1 scène classique	1 scène classique	1 scène classique
1 scène moderne	1 scène moderne	1 scène moderne
1 parcours libre	1 monologue	1 monologue
1 examen dramaturgique	1 parcours libre	1 parcours libre
	1 examen dramaturgique	1 examen dramaturgique

Les élèves qui réussissent l'examen de fin de 3^e année obtiennent un diplôme d'art dramatique préprofessionnel

Plan d'études théâtre, filière préprofessionnelle CMG

Anne-Marie Delbart, doyenne

17 juin 2010

Photo de couverture: © Dorothée Thébert

Mise en page finale: Editions Papillon

Coordination pour les textes des plans d'études: Daniel Pastore

Novembre 2010